

A retourner, avant le 24/07/2009,

par courrier à **Francine DIDIER**
Maison de la CFE-CGC - **Service Économie**
59-63, rue du Rocher, 75008 Paris

ou par mél à didier@cfecgc.fr

Q 1. Vous êtes :

- Homme Femme
- Actif Retraité
- Préretraité Au Chômage : partiel total

Q 2. Nombre d'enfants à charge :

- 0 1 2 3 + 3

Q 3. Votre âge :

- < 30 ans De 30 à 50 ans > à 50 ans

Q 4. Votre niveau de formation :

- Continue/pro. DESS, DEA
- Baccalauréat Doctorat
- BTS, DEUG École de commerce
- Licence, Maîtrise École d'ingénieurs
- Autre

Q 5. Votre activité professionnelle :

- Direction générale Marketing, commercial
- Finances, gestion Études & développement
- Informatique RH, communication
- Enseignement, formation, recherche
- Production industrielle, chantiers
- Autre

Q 6. Votre secteur d'activité :

- Fonction publique Industrie
- Commerce, services Agriculture

Q 7. Votre statut :

- CDI Temps partiel : choisi subi
- Intérim CDD Autre

Q 8. Votre catégorie professionnelle :

- Cadre dirigeant Technicien, AM
- Ingénieur, cadre Assimilé cadre (art.4 bis)
- VRP Employé

Q 9. Effectif de l'entreprise :

- Moins de 10 salariés De 50 à 499 salariés
- De 10 à 20 salariés De 500 et plus
- De 20 à 49 salariés

Q 10. Part des cadres dans l'effectif global :

- De 0 à 19 % De 60 à 79 %
- De 20 à 39 % De 80 à 100 %
- De 40 à 59 %

Q 11. Votre ancienneté dans l'entreprise :

- Moins de 2 ans De 11 à 20 ans
- De 2 à 5 ans Plus de 20 ans
- De 6 à 10 ans

Q 12. En 2008, votre rémunération annuelle brute se situe dans la tranche :

- Moins de 23 K€, montant exact : €
- De 23 à 30 K€, montant exact : €
- De 30,1 à 40 K€, montant exact : €
- De 40,1 à 50 K€, montant exact : €
- De 50,1 à 60 K€, montant exact : €
- De 60,1 à 80 K€, montant exact : €
- Plus de 80 K€, montant exact : €

Q 13. En 2008, votre rémunération annuelle nette se situe dans la tranche :

- Moins de 23 K€, montant exact : €
- De 23 à 30 K€, montant exact : €
- De 30,1 à 40 K€, montant exact : €
- De 40,1 à 50 K€, montant exact : €
- De 50,1 à 60 K€, montant exact : €
- De 60,1 à 80 K€, montant exact : €
- Plus de 80 K€, montant exact : €

Q 14. La rémunération annuelle nette en 2008 de votre conjoint(e) :

- Moins de 23 K€ De 23 à 30 K€
- De 30,1 à 40 K€ De 40,1 à 50 K€
- De 50,1 à 60 K€ De 60,1 à 80 K€
- Plus de 80 K€

Q 15. En 2008, votre rémunération brute totale :

- A augmenté A diminué A stagné

Q 16. Votre rémunération a augmenté, était-ce :

- Augmentation individuelle seule
- Augmentation collective seule
- Augmentations individuelle et collective

Q 17. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 % De 5 à 10 %
- De 10 à 15 % De 15 à 20 % Plus de 20 %

Q 18. Votre rémunération a diminué, était-ce :

- Diminution individuelle
- Diminution collective
- Diminutions individuelle et collective

Q 19. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 % Plus de 5 %

Q 20. Sur les 3 dernières années votre rémunération brute a en moyenne :

- A augmenté A diminué A stagné

Q 21. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 % De 5 à 10 %
- De 10 à 15 % De 15 à 20 % Plus de 20 %

Q 22. En 2008, avez-vous perçu des éléments variables dans votre rémunération ?

Oui Non

Q 23. Si oui, était-ce :

Intéressement Commissions
 Participation Abondement Autres
 Stock- options Primes

Q 24. Quel était le montant global des éléments variables, en % de votre rémunération brute annuelle ?

Moins de 5 % De 5 à 10 % De 10 à 20 %
 De 20 à 30 % De 30 à 40 % Plus de 40 %

Q 25. Y-a-t-il eu une négociation annuelle obligatoire sur les salaires dans votre entreprise en 2008 ?

Oui Non Ne sait pas

Q 26. Y-a-t-il un plan de stock-options dans votre entreprise ?

Oui Non

Q 27. En 2008, avez-vous bénéficié d'une promotion ?

Oui Non

Q 28. A-t-elle donné lieu à une augmentation de salaire ?

Oui Non

Q 29. En 2008, avez-vous obtenu des avantages en nature ?

Oui Non

Q 30. Si oui, lesquels ?

NTIC Voiture
 Logement Autre

Q 31. Avez-vous eu un entretien d'évaluation ?

Oui Non

Q 32. Si oui, y-t-il eu discussion :

des objectifs de votre rémunération de formations

Q 33. Concernant votre rémunération, vous êtes :

Très satisfait Plutôt satisfait Mécontent

Q 34. Y-a-t-il un PEE dans votre entreprise ?

Oui Non

Q 35. Y-a-t-il abondement de l'entreprise ?

Oui Non

Q 36. Si oui, quel est son montant ?

Moins de 100 € De 500 à 1000 €
 De 100 à 500 € + de 1000 €

Q 37. Des fonds socialement responsables sont-ils proposés dans le PEE ? (Possibilité de placements en ISR).

Oui Non

Q 38. Si oui, est-ce une gamme de fonds labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (C.I.E.S.) ?

Oui Non

Q 39. Y-a-t-il un PERCO dans votre entreprise ?

Oui Non

Q 40. Y-a-t-il abondement de l'entreprise ?

Oui Non

Q 41. Si oui, quel est son montant ?

moins de 500€ de 1000 à 2300 €
 de 500 à 1000 € + de 2300 €

Q 42. En 2008, avez-vous débloqué vos droits à participation de façon exceptionnelle ?

Oui Non

Q 43. Si oui :

Montant du déblocage :€

Q 44. Avez-vous un C.E.T. (compte épargne temps) dans votre entreprise ?

Oui Non

Q 45. Si oui, l'utilisez-vous ?

Oui Non

Q 46. Avez-vous monétisé des JRTT de votre CET en 2008 ?

Oui Non

Q 47. Si oui taux de majoration salariale appliqué ?

10% 25% 50% Autre : ... %

Q 48. Si vous n'avez pas de CET, avez-vous obtenu le rachat des JRTT en 2008 ?

Oui Non

Q 49. Si oui, taux de majoration salariale :

10% 25% 50% Autre : ... %

Q 50. Si oui aux Q46 et Q48 pour quelle raison ?

Pour maintenir votre pouvoir d'achat
 Incapacité de prendre l'ensemble de vos JRTT en raison de la charge de travail
 Autre, précisez :

Q 51. En 2008, avez-vous fait des heures supplémentaires ?

Oui Non

Q 52. Avez-vous converti en salaire un repos compensateur de remplacement en 2008 ?

Oui Non

Q 53. Si oui taux de majoration salariale :

10% 25% 50% Autre : ... %

Q 54. Un rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes est-il établi chaque année par votre entreprise (hors bilan social) ?

Oui Non Ne sait pas

Q 55. L'égalité professionnelle hommes - femmes a-t-elle fait l'objet d'une négociation annuelle dans votre entreprise ?

Oui Non Ne sait pas

Q 56. Une négociation collective relative à l'égalité salariale a-t-elle été conduite dans votre entreprise en 2008 ?

Oui Non Ne sait pas